

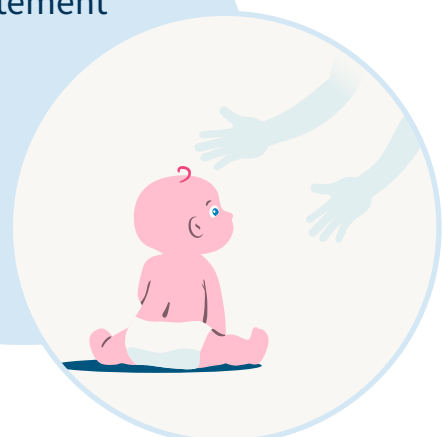
Diagnostic autisme : un parcours en 3 étapes

1

LES PREMIERS SIGNES

Votre enfant vous semble différent des autres, vous avez des doutes sur son comportement et vous vous posez des questions :

► **Parlez-en à votre médecin ou au centre de PMI de votre ville.**



2

LA VALIDATION DES PREMIERS SIGNES

Si le médecin confirme que certains signes peuvent évoquer l'autisme, il vous orientera vers une équipe spécialisée pour effectuer le diagnostic.



3

L'ANNONCE DU DIAGNOSTIC

Le médecin de l'équipe spécialisée vous restitue au cours d'un rendez-vous le diagnostic final. Les compte-rendu des examens et des bilans et des propositions d'accompagnement personnalisés vous seront transmis par la suite.



**4 à 9
mois,**

c'est en moyenne
le temps nécessaire
pour effectuer
un diagnostic.

Pour en savoir plus :
www.craif.org



Si vous avez des questions vous pouvez joindre le CRAIF au
01.49.28.54.20



À savoir

En Île-de-France, les équipes spécialisées pour réaliser les diagnostics sont :

- **les PCO** (plateforme de coordination et d'orientation),
- **les CAMSP** (Centre d'action médico-sociale précoce),
- **les CMP** (Centre médico psychologique),
- **les CMPP** (Centre médico psychologique pédagogique),
- **les CDEA** (Centre diagnostic et évaluation de l'autisme),
- **les PDAP** (plateforme de diagnostic autisme de proximité)
- ou **les professionnels en libéral**.*

Si le diagnostic est complexe, il sera réalisé dans un **CDEA** (Centre de diagnostic autisme).

* Les familles qui le souhaitent peuvent réaliser le parcours diagnostic en passant par le secteur libéral. Cela implique un surcoût financier à la charge des familles.

Pour toutes vos questions contactez le

